



COMMUNE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Article L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation:

"Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour".

Madame, Monsieur _____

est invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu à Braine-le-Château, rue de la Libération, 9, le **mercredi 28 février 2018** à 20 h 00'.

Braine-le-Château, le 19 février 2018.

Par le Collège,

Le Directeur général,

M. LENNARTS

Le Bourgmestre,

A. FAUCONNIER

SÉANCE PUBLIQUE

1. Démission de son mandat de Conseiller communal présentée par M. Guillaume THIRY : acceptation.
2. Décisions de l'autorité supérieure compétente relatives à différents actes du Conseil communal : communication.
3. Zone de police *Ouest Brabant wallon* (budget 2018 – recettes).
 - Détermination du pourcentage de la participation de chacune des 4 communes à la dotation communale globale : approbation ;
 - Vote de la dotation communale de Braine-le-Château.
4. Règlement d'administration intérieure sur les concessions de sépulture. Modification des articles 18 et 19 : décision.
5. Mobilité. Projet d'arrêté de M. le Ministre régional wallon compétent pour la mobilité et les transports réglant la circulation par une signalisation lumineuse tricolore au carrefour formé à Wauthier-Braine par l'entrée et la sortie n° 22 du "ring ouest", le Parc industriel et la R.N. 246, dénommée "Chaussée de Tubize" : avis.
6. Règlement communal complémentaire au Règlement général de police de la circulation routière. Modifications et inscription de nouvelles mesures : décision.
7. Règlement d'ordre intérieur relatif à la mise à disposition des locaux de l'*Espace Beau Bois*, rue de Tubize, 11 : modification.
8. Personnel communal (ouvriers et employés). [Nouveau] règlement de travail : adoption [point porté à l'ordre du jour "*sous réserve*"].
9. Point porté à l'ordre du jour sur demande de Mme la Conseillère A. DORSELAER (faisant usage de la faculté offerte par l'article L1122-24 alinéas 2 et 3 du *Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation*, tel que modifié): Motion du Conseil communal de Braine-le-Château concernant le projet de loi autorisant les visites domiciliaires.

10. Achat groupé d'énergie (électricité et gaz) couvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022. Convention de coopération avec l'IPFBW (*Intercommunale pure de financement du Brabant wallon*) s.c.r.l. et cahier spécial des charges du marché de fournitures : approbation.
11. Occupation à titre précaire – par la commune - du domaine de la SNCB, S.A. de droit public ("plateau de l'ancienne gare" entre la rue de Nivelles et la rue A. Latour à Braine-le-Château). Contrat de concession de domaine public pour la période du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2018 : approbation.
12. Patrimoine communal. Vente - pour cause d'utilité publique - à l'intercommunale *ORES-Assets* s.c.r.l., au prix de 600,00 EUR, d'une parcelle d'environ 30 m² à prendre de la propriété sise à Braine-le-Château, rue Mathias, section B n^o 117K1 et parcelles attenantes : décision de principe. Promesse unilatérale de vente : approbation.
13. Fonds d'investissements à destination des communes via un "droit de tirage" à leur profit. Plan d'investissement ("PIC") 2017-2018 approuvé par la Wallonie (pouvoir subsidiant). Proposition de modification par ajout de deux projets supplémentaires :
 1. Réaménagement de la rue des Frères Herpain à Wauthier-Braine et rénovation du revêtement de diverses voiries communales (rue Robert Ledecq, Sentier Périnnes, rue Saint-Véron, rue Blangue, avenue des Boignées) ;
 2. Aménagements de sécurité et de régulation de la vitesse dans la rue Auguste Latour à Braine-le-Château ;décision.
14. *Maison multiservices* [ancienne maison communale], Grand'Place de Wauthier-Braine, 1. Rénovation de la toiture et des châssis et ravalement de façade : choix du mode de passation et fixation des conditions de marchés de travaux. Introduction d'une demande de subvention "UREBA" (pour isolation de la toiture et remplacement des châssis) auprès de la Wallonie : décision.
15. [Nouvelle] Convention-cadre de coopération entre le C.P.A.S. de Braine-le-Château (employeur) et la commune pour la mise à disposition - au bénéfice de cette dernière - d'un (H/F) travailleur dans le secteur de l'encadrement d'élèves en périodes scolaire et extrascolaire sur base du mécanisme visé à l'article 60 § 7 de la loi organique des C.P.A.S. : décision.
16. Programme communal de développement rural. Aménagement d'un lieu de convivialité intergénérationnel sur le terrain communal jouxtant la maison du Bailli à Braine-le-Château. Protocole d'accord de suivi archéologique modifié : approbation.
17. Programme communal de développement rural. Aménagement du cœur de village à Wauthier-Braine. Protocole d'accord de suivi archéologique : approbation.

HUIS CLOS

18. Personnel administratif. Interruption de carrière partielle (1/5 temps) d'un agent contractuel : décision.
19. Personnel ouvrier. Admission à la pension de retraite d'une auxiliaire professionnelle contractuelle (technicienne de surface) : décision.

Personnel enseignant

Ratification d'une désignation à titre temporaire sur décision du Collège communal

20. Institutrice maternelle dans une charge complète non vacante à l'implantation de Braine-le-Château.
